

la lettre à
LOLU



Passez muscadet !

irrégulomadaire satirique N° 81, juillet 2013

**Le roi
du sanitaire
taulier
de taudis**

2€

p. 7

Nantes, Tan, quartiers

SUIVIS

À LA SECONDE, AU MÈTRE PRÈS



pages 2, 3 et 4

Vu à la télésurveillance

Caméra oscura

La Tan desservant l'agglomération, normal qu'elle ait établi un agglomérat de caméras (ça rime).

DEPUIS janvier 2011, le commissariat de Waldeck-Rousseau dispose d'une unité qui visionne en temps réel les images du poste de contrôle de la Semitan dit déjà en mai 2011 le dossier de presse intitulé « La sécurité et les transports région nantaise ». La police peut même « intervenir sur le fonctionnement de telle ou telle caméra par un contrôle à distance (zoom, changement d'angle de vue, etc.) »

Dehors: plus de 70 caméras surveillent le réseau de transport, les pôles de correspondance, les aiguillages importants, les entrées des dépôts. Via 55 autres caméras, dix agents se relaient en permanence pour garder un œil sur les parkings relais. Dedans: « La surveillance embarquée se fait via 1500 caméras installées dans les véhicules: bus, busway, tramway. Toutes les images sont enregistrées sur ces trois systèmes. Si elles ne sont pas réquisitionnées sur ordre uniquement de la police, elles sont effacées au bout d'un temps qui varie entre 24 et 72 heures ». Ce qui n'empêche pas la CGT de réclamer: « Lors des dépôts de plainte, un relevé vidéo est effectué dans le but d'identifier les malfaiteurs. Seulement, la vétusté du matériel ne permet d'en exploiter qu'un pourcentage très faible! La CGT demande à la Semitan d'équiper ses véhicules de matériel vidéo digne de ce nom ». Nom de d'là! Réponse de la direction: « La problématique est effective sur 4 % des relevés. L'équipement des tramways se fait au nombre de dix par mois, celui des bus se fera de juillet 2013 à septembre 2014 ». Nom de nom! ■

* Questions des délégués du personnel, mars 2013



Sécu par dessus tête

Une bande organisée prend le contrôle de la ville. Offensive en 21 points. Proc, pros de la procédure et de la répression proactive de proximité, tous pro-mobilisés !

AVANT, tout le monde avait la trouille. Grave. Bleue. Viscérale. Mais c'est fini. Vive le CATTP, le « Contrat annuel territorialisé de tranquillité publique ». À peine inauguré, l'insécurité recule illico jusqu'au-delà des frontières de la ville et des échéances électorales.

On avait déjà les « contrats locaux de sécurité » triannuels qui étaient paraît-il très bien, faisant collaborer justice, polices nationale et municipale pour appliquer la tolérance zéro et éradiquer l'incivilité qui tague des trucs illisibles au pied de l'immeuble et écrase les chaussons de Mémé quand elle monte dans l'bus. Non, sérieux, selon l'adjoint à la police municipale, Gilles Nicolas, ces contrats ont bien servi à traiter les incendies de poubelles. Mais malgré les discours officiels disant que c'était formidable, en fait, ça l'était pas. On a trouvé plus performant.

Bande organisée

Le contrat nouveau allie toujours le parquet, le commissariat, les CRS et les municipaux en uniforme, mais en plussé mieux. Cette fois, c'est de la frappe chirurgicale. Avant, il fallait regarder partout. Désormais vingt-et-un spots qui craignent ont été sélectionnés, des « sites où les habitants expriment au quotidien une demande forte de sécurité et où les pouvoirs publics ressentent le besoin d'une action partenariale renforcée ». Tous les quartiers populaires sont représentés, partout où on se bricole des vies de survie et d'expédients, où les minimas sociaux font des horizons bouchés. En tout « 21 micro secteurs » qui déclinent leurs problèmes spécifiques : « Pas tout un quartier, juste une rue, un groupe de halls, une place publique (...) où beaucoup de choses se font, avec la participation des habitants », explique Gilles Nicolas à la conférence de presse le 18 avril aux côtés du préfet, de son dir'cab, du super commissaire directeur départemental de la sécurité publique et de la procureure. Oh, ça n'a l'air de rien, mais c'est un truc unique en France. Dans la ville du Premier ministre, faut montrer qu'on innove.

Et gare à ceux qui ne filent pas droit : protection judiciaire de la jeunesse, services sociaux, associations de prévention et tous ces empêcheurs de traîner en rond ont été priés de rallier le gang. Fini de rigoler. Aujourd'hui, il n'y a qu'une ligne : celle du résultat. On sort le bâton, on rentre dans le lard et on vide les cages d'escaliers. Adresses, tranches, pedigrees, etc., les fiches rédigées pour le CATTP déterminent, pour chaque micro secteur, des objectifs opérationnels et des actions à remplir.

Music-halls

Quant au « suivi opérationnel

LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE : FAUT ARRÊTER AVEC ÇA !



des actions coercitives » du CATTP, il sera validé chaque mois par une cellule qui rend compte à son tour à un comité de pilotage composé du maire, du préfet et du proc'. Les jours des squatteurs d'immeubles sont comptés ! Cette cellule a rameuté le gratin du répressif. Dans ses rangs, la police judiciaire, la police de l'air et des frontières et même les polyvalents du GIR, le Groupement d'intervention régionale mixant flics, fisc et gabelous. Vous pensiez que le sécuritaire, c'était du temps de Sarkozy. Erreur. Le kärcher version PS ne relâche pas la pression. Avant signature officielle du contrat, les premières actions ciblées ont déjà donné des résultats. « Jusqu'ici, les enquêtes pour occupations de halls d'immeuble avaient du mal à aboutir, note l'adjoint à la sécurité, lui-même flic retraité des Renseignements généraux. Cette fois, les habitants sont devenus acteurs de la sécurité. C'est primordial. Les occupants d'immeubles ont apporté des éléments qui ont permis d'identifier ceux qui commettent le délit ». On a donc uni ses forces de l'ordre pour taper contre le grand petit banditisme qui squatte les marches près des boîtes aux lettres.

Marche droit, traite à froid

La boîte à outils partagée par les deux polices et la justice va des « actions coercitives » à la « régulation médiation », en passant par de la prévention sociale et des « aménagements d'espaces publics », en bouchant les porches traver-

sant, au pied des immeubles, par exemple. Les comparses de cette action en bande organisée entre magistrats et flics ont déjà chassé le rodéo, « nuisance première à Bellevue pour la majorité des habitants, particulièrement au printemps et en été ». Sans résultat. Trop risqué, diront certains fonctionnaires de la BAC. Comment « chasser » place des Lauriers à Bellevue sans risquer l'incident ou pire, l'attroupement ? Et le soir, le service public fait relâche à la minute où les correspondants de nuit vont se coucher. Pour les rodéos, la police a une solution : le traitement à froid. Il faut prendre en photo le cirque, attendre que ça se passe et saisir le lendemain motos de cross, pocket-bikes et autres scooters boostés, sans les courser quand les roues arrière fument.

Plus soft, sont prévus des « passages de politesse » (c'est mieux pour la morale qu'un « gendarme couché » sur lequel on roule en trombe à s'en faire péter les amortisseurs) et de faire faire du motocross aux z'y-va du quartier, encadrés par des flics du centre de loisirs jeunes de la police nationale. Et dans le secteur Nantes-Nord, « contre les incivilités et dégradations », le programme va des animations lecture dans les halls d'immeubles à l'« action prioritaire des CRS en plan national de sécurisation renforcée ». Qui sont priés de ne pas lacrymogéner le passage tant que les gamins n'ont pas fini de lire leur chapitre. ■

Manual Wells



■ **TOUS EN CELLULES !** Le contrat CATTP et la zone ZSP n'arrivent pas en terrain vierge. On a déjà en place le BATP (Baromètre des atteintes à la tranquillité publique), la Cliva (Cellule de lutte contre les incendies volontaires de véhicules), le GLTD (Groupe local de traitement de la délinquance), le PNSR (Plan national de sécurisation renforcée), les « cellules de régulation » quartier par quartier, le Grisbi, Groupe d'investigation stupéfiants Bellevue interservices (sic !), qui est un genre de bureau de liaison PJ-sûreté publique, ainsi qu'une cellule spéciale rodéo, diagnostic et suivi...

■ **DOUBLE Z.** Les quartiers populaires, « quartiers de relégation » disent les sociologues, doivent être ravis. Ils étaient déjà ZUS, les voilà ZSP. Zones urbaines sensibles, désormais Zones de sécurité prioritaires où « des actes de délinquance ou d'incivilité sont structurellement enracinés et qui nécessitent une méthode d'action renforcée », dit Gilles Nicolas. Le label ZSP est national, désigné par le ministre. À Bellevue, côté Nantes et versant Saint-Herblain, les autorités chapeautées par le préfet ont relevé quatre stigmates prioritaires : trafics de stupés, poubelles et voitures qui crament, rodéos et incivilités dans les bus et trams.

■ **SOST TOUT-PÉTITION.** L'arme secrète, c'est le « protocole pétition », forme moderne de la balance transformant les voisins râleurs en plaignants collectifs, avec « un référent et un suppléant désignés ». Aux trois bailleurs sociaux du parc HLM d'assurer « la transmission des pétitions, la signature des accusés de réception, l'élaboration de diagnostics ». Aussi prévus, des « habitants relais » (profil d'indice de proximité non précisé) et des rencontres avec les habitants. Rencontre, c'est quand on est contre ?

■ **BIG BROTHER AYRAULT.** La 11^e édition des Big Brother Awards (« Ils nous fliquent, on les épingle ! ») a nommé Ayrault pour son règne nantais 1989-2012. Il a raté le prix Orwell, décerné aux champions des atteintes à la vie privée. Ayrault avait un bon dossier, avec sa note de service 2009 donnant ordre aux flics municipaux de faire des contrôles préventifs des Roms. Et le fichage des SDF* notant antécédents judiciaires, psy, stupés et picton, et même fréquentation de squats. La ville, piteuse, l'avait qualifié alors de « pratiques professionnelles mal contrôlées », assurant l'avoir aussitôt détruit. * Le Point, le 18 décembre 2012.

■ **GUERRE ET PAIX.** Philippe Cussac, directeur de la sécurité publique de Loire-Inférieure, dit espérer que « Bellevue un jour soit pacifié » (Radio Prun', le 30 avril 2013). Pacifié ? Ah bon, c'est la guerre ?

■ **CRS MIS À PIED.** Début 2013, Nantes a été ville test des patrouilles de CRS à pied. Fini pour eux les maraudes en fourgon, le coude à la portière. Les voilà tenus de patrouiller par deux ou trois, obligés de parler aux gens. Sans grommeler. Et avec obligation d'apprendre à nager à tout le monde sur le trottoir.

VIVE LE CATTP !



Le renforcement tranquillement renforcé

Le contrat annuel de tranquillité publique inventorie les trucs à faire mourir de peur, comme « le phénomène de voiture salon avec nuisances sonores » place des Lauriers. Place de Malakoff, « un sentiment d'insécurité ressenti surtout par des personnes âgées (...) lié au nombre important de jeunes présents ». Au Breil, un immeuble rue Feyder est vu comme « lieu de regroupement avec différentes motivations : consommation d'alcool et de cannabis, trafic, lieu de rendez-vous pour des adolescents ». L'ado inquiète quand il rendez-vous. Contre les feux de poubelles aux Dervallières, l'horaire de collecte sera décalé. À la Bottière, dès août 2013 est

prévu « l'enlèvement de la casquette au-dessus des commerces pour ne pas favoriser les rassemblements ». À côté de la Beaujoire « quelques salissures constatées mais pas de dégradations. Suspensions de trafic ». Au Chêne-des-Anglais, bien pire : « Fortes suspicions de trafics » liés à des « rassemblements importants de jeunes hommes ». Des Anglais, sans doute... Même quartier, rue du Québec, secteur « relativement plus calme depuis 2012 », mais « l'incertitude demeure malgré l'action menée ». Ça sert à quoi d'actionner, si le populo garde le sentiment diffus d'avoir l'impression floue qu'il a toujours vaguement de quoi avoir les foies ? ■

Gratis prodéo

Le contrat local de sécurité 2010-2013 affichait des chiffres pas très frais de 2008, soit 19 rodéos en zones urbaines sensibles, inventoriés par les appels téléphoniques de voisins au 17. Données « inexploitable » pour la Ville, « trop peu nombreuses » pour en tirer « une tendance significative ». Les médiateurs de quartier de l'association Optima sont plus consciencieux : sur 11 mois de 2008, ils ont compté 128 rodéos dans les zones du Breil, Bellevue, Dervallières, Malakoff. Les solutions de CLS à l'époque, c'était « d'aménager les espaces publics pour limiter la pratique des rodéos » avec des ralentisseurs, trottoirs, clôtures d'espaces verts, barriérage. Une méthode dite de « prévention situationnelle ». Personne n'a pensé à chasser le lascar au lasso ? ■

Invasion de RG

Concentration municipale d'ex flics renseignementeurs. « Vous êtes dynamique, très bien renseigné, sensible aux généralités et à la tranquillité. Vous serez amené à travailler sous les ordres d'anciens de la maison, du cabinet des Grandes zoreilles. Adressez votre candidature à Gilles Nicolas, Mairie de Nantes, rue Thiers, Cité des ducs ». C'est ce genre d'annonce qui a dû permettre qu'après Gilles Nicolas, lui-même recyclé des Renseignement généraux, deux autres commissaires collègues du service le rejoignent : Didier Fillion-Nicollet, directeur général sécurité et tranquillité publique, et maintenant Lionel Edmond, directeur du service tranquillité publique depuis un peu plus d'un an. On ne dit pas mort aux vaches, on dit l'élevage sont bien gardé. ■

Came éradiquante

Un site local vante la « vidéo-protection » de proximité. Vante ou vend ? Le nom est explicite : www.video-surveillance-nantes.fr. Le contenu un peu moins. Ce ramassis de faits divers et de brèves sur les caméras dans l'espace public souligne à chaque fois l'importance du fameux équipement pour notre bien. Son sigle reprend les grandes lignes du logo-serpentin de Nantes métropole. Ça fait presque organisme public. Mais les articles proposés, intégrant même un tweet de Nadine Morano, ne sont qu'une supercherie : ils renvoient vers un site commercial à faire rêver tous les vigiles de supermarché, présentant caméras, micros, tarifs. La formule, grossièrement maquillée, se décline dans plusieurs villes, cachant (sûrement par modestie) une boîte de vente par correspondance de Villeurbanne, Theia-Media, autoproclamée « acteur incontournable de la vente de matériel de vidéo surveillance en ligne » pour « entreprises et particuliers ». Pour vendre heureux, vendons cachés. ■

tout l'art de la Surveillance irrefutable

LE 20 JUIN, AU CENTRE DE COMMUNICATION DE LOVEST, DEUX AVOCATS ONT DONNÉ UNE MINI CONFÉRENCE SUR LA SURVEILLANCE DES SALARIÉS. MORCEAUX CHOISIS :



Action !

Ouest-France : passage à vide, sauf dividendes

Alerte ! Ouest-France est dans le rouge. Popopop, on se calme : les actionnaires sont toujours bien servis.

OUEST-FRANCE poursuit son œuvre de charité. Malgré la perte d'exploitation du journal en 2012, la première depuis la Libération, les confortables dividendes⁽¹⁾ sont maintenus aux actionnaires que chacun sait désintéressés. Le montant ? « Proche de celui des années 2010, 2011 et 2012, à savoir 6,8 millions d'euros »⁽²⁾. Bon, l'enveloppe a fondu de moitié depuis 2008, mais le magot accumulé au fil des ans laisse encore de jolies étrennes aux 280 rentiers très discrets : leur liste nominative dort au fond d'un coffre-fort caché sans doute en un paradis fiscal du

Golfe du Morbihan. Ils doivent leur sort au rachat en 1990 du quotidien par la fameuse « Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste » : ses propriétaires avaient alors reçu en guise de dédommagement des parts d'une société holding, Sofiouest, où ont été logées toutes les filiales rentables du groupe. Et puis, malgré le discours alarmiste (son rôle de composition préféré) du guide suprême François-Régis Hutin, 84 ans, Ouest-France a de quoi voir venir avec une trésorerie nette de 54 millions d'euros et, si les deux ou trois prochains

exercices s'annoncent un peu difficiles, on y fera de très belles économies : ses nouvelles rotatives entraînent la suppression de 40 % des ouvriers du Livre. Sans vague, preuve que le Livre a dû être bien traité. Et malgré les prêchi-prêcha du patron, Ouest-France palpe sans barguigner des aides de l'État : montant moyen sur les cinq dernières années : environ 11 millions d'euros par an⁽³⁾. Pour les salariés, c'est ceinture cette année. Aucune augmentation. « Rien, zéro, nada »⁽⁴⁾, dénonce le SNJ (Syndicat national des journalistes, majoritaire dans les

rédactions). Le PDG se justifie en feignant de s'interroger : « Est-ce que le modèle social Ouest-France est soutenable ? » Mesquin, le syndicat souligne qu'en 2012, le « top ten » des cadres a vu ses rémunérations progresser deux fois plus vite que le reste de la troupe. Rappel : la jalousie est un péché capital. ■

⁽¹⁾ Si le mot « dividende » glisse du « vide » au milieu de « dinde », on ne peut en tirer des conclusions.

⁽²⁾ La Lettre API, le 29 mai 2013.

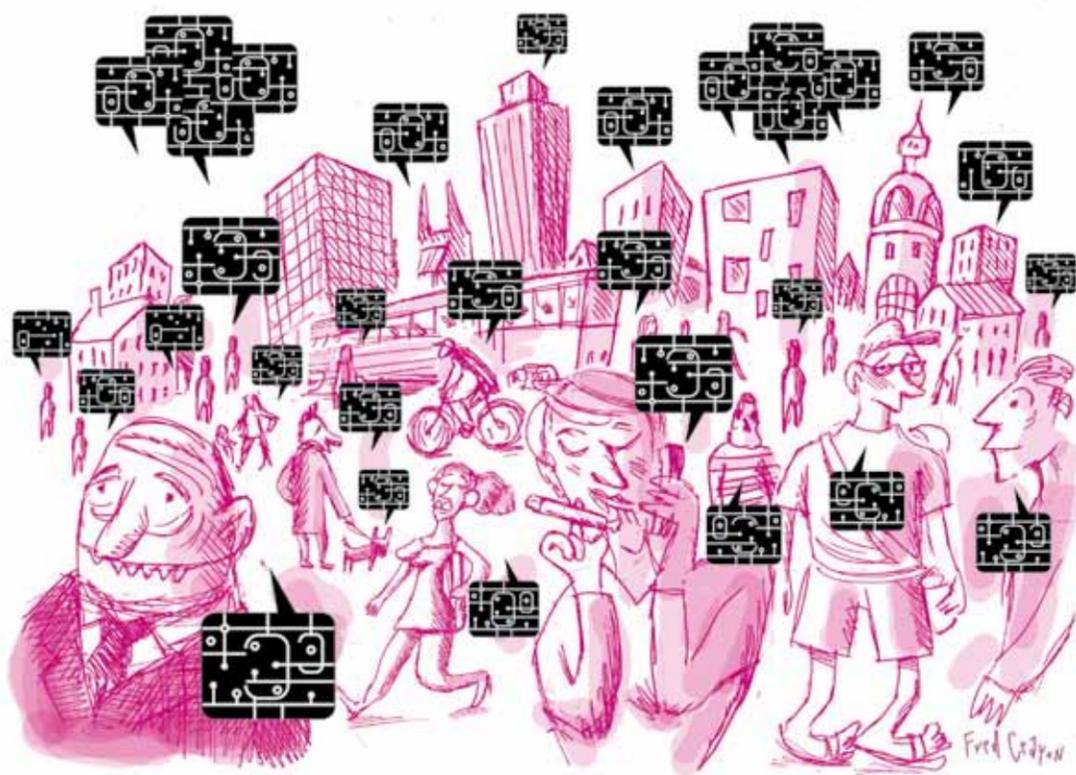
⁽³⁾ 11 millions en 2010 ; 14 millions en 2011 (derrière Le Monde : 17 millions et Le Figaro : 16).

⁽⁴⁾ Lettre du SNJ n°8, juin 2013.

Interopérable

Les bétailières high tech de la Tan

Souriez, vous êtes pucé. Comme du bétail. La nouvelle carte de bus et de tram enregistre toutes les données personnelles. Sans le dire.



NE dites pas mouchard mais «carte intelligente sans contact destinée à héberger une partie de la gamme tarifaire Tan, et à l'avenir d'autres services de mobilité». Ou alors, plus chic, «projet billettique conçu comme un levier de fréquentation».

Dès septembre 2013, la nouvelle carte LiberTan utilisant la technologie RFID (Radio Frequency Identification) entre en vigueur dans les 91 rames de tram et les 500 bus équipés de 1500 nouveaux valideurs verts, remplaçant les anciens boîtiers orange. Pucé comme du bétail ? La Tan a commandé 150 000 exemplaires de cartes sans contact pour ses abonnés annuels et pour sa nouvelle cible, les voyageurs «occasionnels-réguliers» qui achetaient du bifton en carton sans se mettre tout bonnement à l'abonnement. S'ils prennent la carte à puce, ils seront facturés à chaque voyage, comme dans leur supermarché, mais juste au passage, sans rien toucher.

Souriez, vous êtes badgés. La puce RFID, c'est gros comme un comprimé d'aspartame. Faussement sucré pour faire avaler la pilule. Ce qui rend impossible la circulation anonyme dans les transports en commun nantais.

Ceux qui cherchent des puces dans la tête voient ça comme une carte de vie quotidienne pour le bétail humain, permettant la géolocalisation des citadins. Voire que ce genre de carte multiplie les check-points, faisant de la ville une zone militaire sous contrôle. Si la CNIL, la Commission nationale informatique et libertés, rappelle qu'«aller et venir librement, anonymement, est l'une des libertés fondamentales de nos démocraties»*, faut pas exagérer. Fondamental, c'est comme malade mental : ça se soigne.

Pas prévu

Pour la CNIL, l'utilisateur doit avoir «un véritable choix entre des déplacements anonymes ou nominatifs». La Tan a bien prévu une carte «anonyme» mais le hic, c'est qu'elle n'est pas anonyme. Si elle ne mentionne pas nommément la personne qui l'utilise, son mois et son année de naissance y figurent, et de toute façon la carte conserve l'identité et les coordonnées de celui qui l'a achetée et réglée. «Oui, on garde les données du payeur». Qui est en général la même personne, sauf quand un parent paye l'abonnement à son rejeton, ou une entreprise à son employé. Ce qui n'est pas non plus très anonyme. Et pour la carte normale ? « Nous savons qui et quand nos clients sont sur le réseau, mais pas où : nos équipements de validation ne sont pas géo localisés, répond Pascal Leroy, directeur commercial de la Tan. Les données personnelles (nom, prénom, adresse, photo, coordonnées bancaires) sont conservées deux ans après la fin de la relation commerciale, sauf s'il y a un litige où on les garde plus longtemps. Elles

sont alors archivées, consultables par la police pendant dix ans, mais je ne connais pas exactement les modalités de réquisition des données par les pouvoirs publics ». Tiens donc. Il ajoute que les données «de validation», date et heure de montée à bord, sont gardées quatre mois, puis dix ans dans un coffre-fort, pour la carte de paiement au coup par coup. Et une journée et dix ans pour l'abonnement illimité. Si les valideurs ne sont pas géolocalisés, ils ont des numéros, une signature informatique : «On peut aisément retrouver où cette borne est située, explique Jérôme Thorel, auteur de "Attentifs ensemble! L'injonction du bonheur sécuritaire"*. Les détenteurs de pass validant à chaque montée ou correspondance, tous les déplacements sont tracés. Les "logs" (qui passe où, à quelle heure) sont là et bien là, réquisitionnables à tout moment. C'est un peu comme avec la NSA : tout est enregistré, et on fait le tri après. Surveillance de masse pour choper éventuellement un gars. Surveiller l'essaim pour tuer une guêpe ».



Conduite antifraudule

La carte miracle LiberTan n'a pas l'air imparable. En décembre dernier, les délégués du personnel demandent : « Avec l'arrivée du système LiberTan, la CFDT aimerait connaître concrètement la procédure à tenir pour le conducteur lors de l'utilisation frauduleuse de ce titre de transport. » C'est pourtant pas le boulot des chauffeurs de faire la police. Selon Pascal Leroy, directeur clientèle, « Le client peut avoir vu son abonnement résilié pour non paiement, il a pu demander un duplicata et utiliser toujours l'ancienne carte, désactivée. Ou il peut y avoir un dysfonctionnement. Il faut que le conducteur prévienne le client qu'il peut se faire contrôler et avoir une amende ». Alors qu'une bonne trappe pour évacuer l'importun... ■

Sale Tan pour les mouches

Les questions des délégués du personnel des bus et des trams sont très pointues. Relevé de pointures.

Kitkastrophe

C'est grave et la CFDT de la Tan s'en est émue en interne : un des distributeurs de sucres n'a pas respecté la modération et la rigueur. Le tarif du Kit Kat® y est passé de 65 à 75 centimes ! Et c'est « de même pour les MMS® ». À cette 16^e question des délégués du personnel du 16 mai, la direction a répondu : « Tous les appareils ont été mis à jour avec des prix identiques ». D'ici à sucrer les pauses friandises...

Roulez jeunesse

Selon la direction de la Tan, les monocycles ne sont autorisés à bord des bus que « si l'encombrement est raisonnable et que la sécurité de la clientèle est respectée ». Les trottinettes, pliées ou non, c'est pareil. Un bon conseil : pensez à venir avec un zéro cycle, genre trottinette sans roue.

Tékitoa

C'est arrivé en mai à un agent des ateliers des bus : en allant au boulot, le vl'a contrôlé dans le tram par ses collègues. « Il a présenté normalement son badge. Le contrôleur lui a demandé la preuve qu'il se rendait à son poste,

et pourquoi il n'était pas en tenue ! La CGT demande à la direction d'agir pour éviter ces situations ridicules et grotesques. »*

Retour maison

Les médiateurs de la Tan en ont marre d'être appelés plusieurs fois par jour pour virer un certain SDF « qui crache et insulte les usagers » et que ni flics ni pompiers ne veulent plus prendre en charge. À cette question des délégués du personnel CGT, la direction a la réponse imparable : une note « pour que les équipes de la police municipale viennent le prendre en charge et le ramener à son domicile ». C'est comme les étrangers : les SDF, ils feraient mieux de rester chez eux.

Pince-fesses

Tel quel : « Toilettes local RCS Pirmil : depuis plusieurs semaines, les agents Semitan se font pincer les fesses par les lunettes qui sont cassées ou fissurées. Pouvez-vous les faire changer rapidement ? » Réponse : « C'est fait depuis le 4 mars. »* Les fesses des agents applaudissent. ■

* Questions des délégués du personnel CGT, mars et avril 2013.

Pas prévu

Fin août, 40 000 abonnés passent automatiquement à LiberTan, sans qu'on leur donne le choix ni qu'on les prévienne. « Les documents de relance des abonnés ont été imprimés avant qu'on ait mis au point la charte de gestion des données pour LiberTan, qui est assez compliquée. Le formulaire indique juste que nous respectons les règles de la Cnil » explique Pascal Leroy. Ah bon ? L'opération est prévue de longue date. Nantes Métropole a voté une provision de 8,5 millions d'euros en juin 2010. Cette communication escamotée, sous prétexte d'improvisation de dernière minute, ça serait pas plutôt pour éviter les objections et résistances à cette carte à tracer les clients ?

Pas de temps perdu

Mise au point par des militaires anglais lors de la seconde guerre mondiale, pour distinguer par radar les avions alliés des autres, les puces RFID gèrent aujourd'hui les flux et la « traçabilité » des colis, des moutons, et des bipèdes. Pourquoi supprimer l'oblitération dans

une machine à composter ? C'est supposé faire gagner du temps au voyageur qui présente juste le flanc de son sac sans l'ouvrir. Trop pratique ! À condition d'admettre que chacun de ses déplacements soit enregistré. Utile pour faire la chasse à tous ceux qui oublient de payer ou qui voyagent sans billet. Utile pour marquer le passage de gens que l'on veut suivre à la trace, fiché en temps réel ceux qui vont ou reviennent d'une manif sensible, sociale ou politique. Idem pour les supporters remuants du stade de foot. On pourra dès qu'on voudra croiser les bases de données, traquer un faucheur d'OGM déjà fiché, un refus de prélèvement d'ADN qui reste dans les archives. Les technocrates camouflent cette entourloupe sous le nom d'« interopérabilité », au début pour associer les trains régionaux, les cars départementaux. Et plus dès que possible. Normalement ça doit nous transporter de joie. ■

Pascal Diabolo

* Editions La Découverte, 2013

Séances de dressage avec heures sup

Au centre équestre de La Baule, les gérants ont bouffé de la cravache enragée. Quand ils lâchent la bride des salariés, ça finit au tribunal.

DEPUIS février 2010, Elisabeth et Régis Guinard ont repris le centre équestre municipal, en délégation de service public, avec engagement de garder les salariés en place. On y héberge des canassons et des poneys en pension dans 101 boxes, trois fois plus l'été. L'épuration commence deux mois plus tard: la secrétaire-comptable, épouse du précédent exploitant du centre est virée pour faute grave. Premier raté. Le 22 mars 2013, la cour d'appel de Rennes déclare abusif le licenciement, condamnant les Guinard à 58700 euros de retards de salaires et d'indemnités de licenciement. Les prud'hommes de Saint-Nazaire ont examiné le 5 juillet le sort de huit autres salariés fichus dehors avec pertes et fracas*. Les Guinard y ont rameuté six de leurs actuels salariés en sweat-shirts siglés «Centre équestre de La Baule», commis au soutien en justice. Ambiance.

Ménage sans ménage

Si le règlement intérieur dit qu'«aucune manifestation discursive envers l'établissement, ses membres ou son personnel n'est admise», les co-gérants ont un sens particulier de la courtoisie. Le genre à hurler à 30 cm du nez d'un salarié, à en enfermer une autre «une demi-journée dans une pièce sombre», alternant chantage à la confiance, humiliations publiques, brimades, interdictions de parler aux clients réprouvant le management des Guinard. Les salariés sont convoqués pour les monter contre leurs collègues. La plainte pour harcèlement déposée par une de ces victimes auprès du procureur souligne la manière de «flatter un employé pour en dénigrer un autre. Ils invitent le personnel à leur domicile pour faire jouer l'affectif. Ils profitent toujours d'un moment de vulnérabilité, fatigue physique, situation de famille... En 18 mois, les époux Guinard ont licencié à tour de bras, et manifesté des comportements violents sur au moins 15 personnes». Moniteurs, chef d'écurie, secrétaires, palefreniers, tous y passent, virés, contraints à une rupture conventionnelle

sous pression, à moins qu'ils ne démissionnent, écoeürés. Croulant sous le boulot, un de ces moniteurs d'équitation enchaîne occlusion intestinale et *burn out*. Pour le protéger, le médecin du travail le déclare inapte au travail. Idem pour un palefrenier. Les Guinard ont contesté (sans succès) jusqu'au ministre du Travail. L'inspection du travail fait deux signalements à la justice, travail dissimulé, heures sup escamotées, risques psychosociaux, dépression ou pire. Le commissariat de La Baule fait pareil. «Le parquet n'a pas suivi, rétorque M^e Gourvenec, l'avocat des Guinard. Ce ne sont pas des patrons voyous ni des tortionnaires. C'est un roman écrit par un conglomérat d'individus alliés».

Plein les bottes

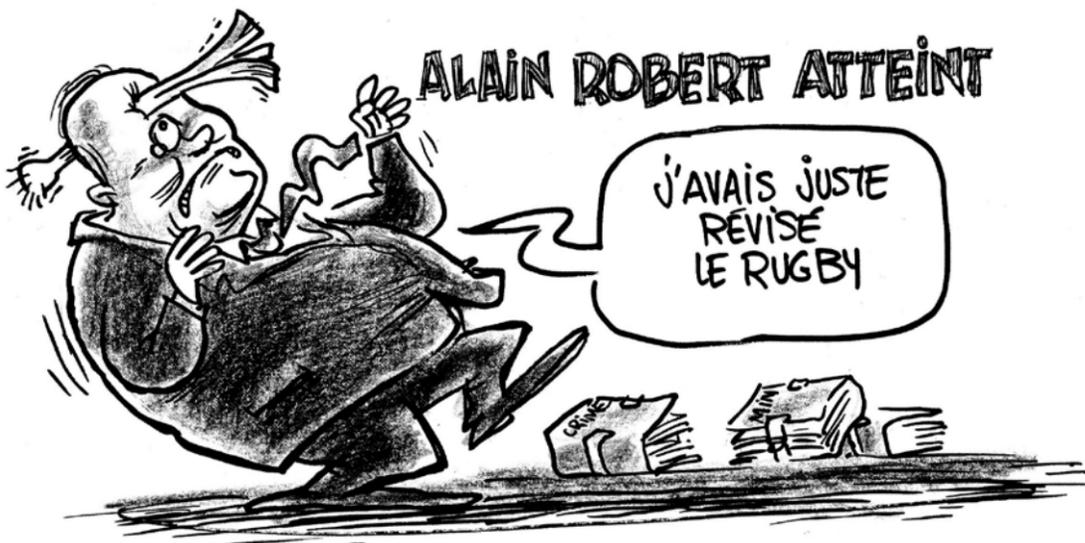
Agrémentés des qualificatifs d'«incompétent» ou d'«alcoolique», les dialogues vont du «Ta gueule! Tu travailles» au «T'es juste bon à ramasser la merde». Le rythme de bête de somme fait marnier de 6h du mat' à 21h, pauses pipi interdites.

La visite d'un inspecteur du travail est suivie d'interrogatoires pour savoir qui l'a alerté. Deux profs d'équitation sont convoqués en même temps: l'un des deux est de trop, ils «n'ont qu'à se débrouiller entre eux pour décider» qui part. Un autre est embauché fin avril 2010 en CDI, et viré à la fin de la période d'essai, trois mois après, en prétextant qu'il coûte trop cher, pour lui proposer de continuer en auto-entrepreneur. Un client se fait agresser à coups de fouet. Un arrêt de travail de huit jours. Coups de gueule et harcèlement provoquent tensions permanentes, épuisement, dépression, arrêts maladie.

Le maire a refusé de recevoir les salariés en souffrance. Parmi les employés restants figure l'épouse de Philippe Langlois, l'adjoint au maire justement chargé du suivi de la délégation de service public. La Baule n'est pas à cheval sur les principes... ■

Yves Maireauté

* Jugement le 13 décembre 2013.



Économie de marché

MIN de rien

Rien à signaler au MIN, à part un directeur viré-réintégré-placardisé, une enquête pour abus de biens sociaux après un jugement pour licenciement abusif. Y a d'l'abus.

ANTOINE Crimé n'a pas l'habitude. D'ordinaire défenseur des patrons, le voilà qui obtient l'appui de l'inspection du travail. Aux prud'hommes, il siège dans le collège des élus patronaux. Mais cette fois, c'est lui le salarié victime, en tant que directeur du Marché d'intérêt national. Ça lui fait drôle. Son patron, la Semminn, société d'économie mixte qui gère le MIN, lui a même collé une plainte pour abus de biens sociaux. Après treize heures de garde à vue pour éplucher ses notes de frais, notes de restos, de parking ou de péage, il est renvoyé au tribunal le 5 septembre. «On lui reproche entre 50 et 60 000 euros de frais de bouche et de déplacements», explique le parquet. «Le chiffre est peut être impressionnant, mais c'est la totalité des frais pendant trois ans», répond Crimé. Dans les MIN de Marseille, Lille ou Rouen, les frais de missions réceptions sont à 1% du chiffre d'affaires. À Nantes, on était à 0,6%. Où est l'abus? ».

Pas mécontent d'avoir mis son ex-directeur en difficulté, Alain Robert, l'actuel PDG, doit modérer son enthousiasme: «D'accord, ce n'est pas une affaire d'État. Ça ne va pas aller bien loin...». Faut dire que la procédure a des airs de revanche après la déculottée infligée à l'élus PS siégeant comme PDG. Sur le droit du travail, il a déjà perdu. Il a même fallu réintégrer l'ancien directeur viré. L'accusation sur le train de vie passé, c'est la contre-attaque.

Fricassée

Rappel: après vingt-quatre années à diriger le MIN, Antoine Crimé, le directeur du Marché d'intérêt national, est viré à la mi-mai 2012. En décembre 2011, son mandat social, qui permet de représenter la société, lui avait été retiré. Mais il restait directeur salarié. S'il est ainsi éjecté, il le doit à son opposition au déménagement du MIN pour faire place nette sur l'île de Nantes. «Trois ans que je les fricasse», admet l'intéressé. Qu'il soit rugbyman, passe encore, mais il est aussi de droite, ce qui est assez mal supporté depuis que le saucialisme trône sur la choucroute à Nantes et en Loire-Inférieure. Et il a également fricassé ces élus roses dans un long contentieux autour du Snuc, le club de rugby endetté dont il gérait le resto, qui marchait bien,

lui. La ville ne voulait pas lui filer un radis. Hérité de l'ancien régime, d'avant l'hégémonie rose, Antoine Crimé n'est pas le genre de directeur de SEM aux ordres. Plutôt grande gueule de mêlée ouverte. Derrière la Semminn, Nantes Métropole et son éminent directeur général Benoist Pava-gau gèrent en direct ce dossier sensible. «Je ne peux rien dire qui ne se retourne contre moi, ça sera instrumentalisé par l'intéressé. Je risque un effet boomerang», confie Alain Robert, nettement moins taiseux sur les ennuis de Crimé que sur les siens.

Grosses légumes

Avec 28% du capital chacun, Nantes métropole et le Département sont majoritaires au sein de la Semminn. Mais n'ont pas l'air de croire à l'avenir du marché de gros, qu'ils ont laissé sans véritable directeur depuis plus d'un an. Président faisant office de PDG, Alain Robert est juste venu signer la paperasse des affaires

courantes et les chèques. Sans jamais investir ni un bureau de PDG ni du temps pour développer la structure. À moins que le calcul soit de laisser le MIN péricliter pour le supprimer et laisser place nette pour le déménagement du CHU.

Fin des haricots

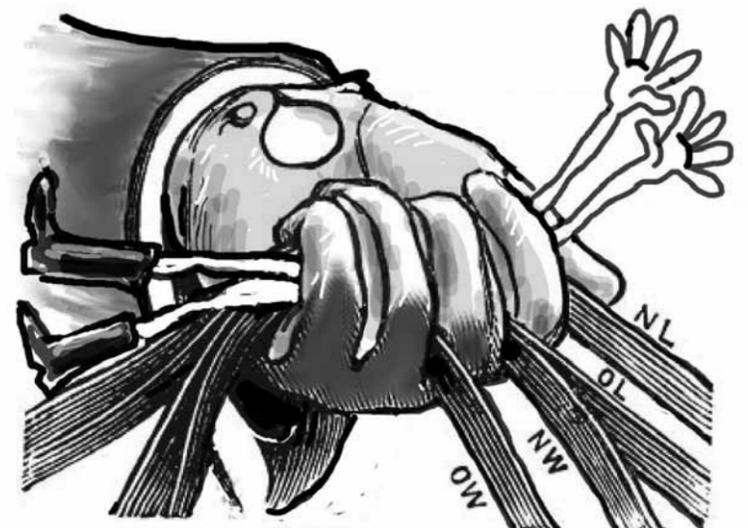
Pour contester le licenciement, Alain Robert a carrément nié l'existence d'un véritable contrat de travail. Ou alors il était «de pure apparence». Il a prétendu avoir découvert au dernier moment que Crimé n'était pas vraiment salarié, puis que le contrat de travail produit en justice était un faux, versant au dossier un vague projet de lettre de dépôt de plainte qui n'a jamais eu de suite. Un peu gros comme ficelle. Le 20 mars dernier, Alain Robert s'est fait plaquer sèchement par la cour d'appel de Rennes qui a ordonné le retour sur le terrain de l'ancien directeur. Six jours après, Antoine Crimé se pointe au MIN. Furax, Alain Robert fait changer le verrou du bureau, et fait dire par avocat que le sus-nommé Crimé était *persona non grata*.

Dix jours plus tard, changement total: l'ex-dirlo rétabli est sommé de pointer au bureau dès lundi, avec une mission très cadrée de subalterne d'Alain Robert, sans téléphone, sans ordinateur, sans accès à l'intranet, sans droit de signer le moindre papier ni de lire le courrier. Le bureau est spartiate, sans rien dessus ni dessous. Ah si: «Trois crayons, un bloc de Post-it®, un bloc de papier vierge». Profil de poste: directeur paria. Les standards de la mise au placard selon les canons du harcèlement. Ce qui a valu à Alain Robert, en tant que patron du MIN, une descente le 13 mai de l'inspection du travail, obligeant le conseil d'administration à démarrer en retard. Redescente le lendemain. Alain Robert traite son directeur de «voyou», mais doit manger son chapeau quand les deux contrôleurs du travail relèvent l'ineptie d'«attendre un retour sur des missions que vous ne souhaitez pas lui confier», tout en constatant que la réintégration est en fait une mise au placard qui peut générer de la souffrance au travail. Vivement qu'on lui accorde un deuxième bloc de Post-it®. ■

Hercule Poireau

La gauche caviarde

POUR faire semblant d'avoir raison et de tomber des nues, Alain Robert a un peu truqué les comptes-rendus des conseils d'administration remis au préfet. Le procès verbal du 7 décembre 2011 a caviardé le paragraphe gênant admettant oralement en séance que le directeur général était «comme un véritable chef d'entreprise, investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société», dont il était le représentant légal. Un huissier a écouté l'enregistrement de la séance, et constaté le péché de mensonge par omission sur le PV officiel. Autre minute trafiquée, le PV du 23 mai 2012 où a sauté le passage dans lequel Alain Robert s'inquiète des coûts de l'éviction finale de Crimé, selon les scénarios: départ négocié, licenciement en bonne et due forme cette fois, ou départ «d'autorité» en dénichant des fautes suffisantes pour ne rien avoir à payer. Il n'a pas voulu laisser de trace. PV, initiales de pas vrai. ■



Voyage à Nantes



De mal en pis

Nantes capitale vache

Vache ou cabane : parfois ennemie, parfois promue.

Le bovidé bienvenu s'inscrit dans les cérémonies officielles. Au bovidé non désiré, on envoie la flicaille, l'huissier et le fourgon à bestiaux. Dernier épisode le 23 mai dernier : un type en costar et nœud papillon promène en ville une vache nantaise, Oseille, 15 ans, « garante du bien-être de la faune et de la flore ». Pour montrer que la ville est vraiment vraiment une capitale vraiment verte. Épisode précé-

dent, le 4 mai 2012, au même endroit, en soutien à la grève de la faim de paysans contre le projet d'aéroport, une quinzaine de génisses sont débarquées sur la pelouse entre la Petite-Hollande et Feydeau. Pour « sensibiliser les Nantais à la disparition des paysans de NDL ». La préfecture réquisitionne neuf fourgons de CRS, trois bétailières, menace de les euthanasier illico si l'éleveur refusait d'évacuer son troupeau.

Déjà, la destruction des cabanes de NDL par les gendarmes mobiles avait fait contraste avec la promotion des cabanes et « habitats atypiques » très semblables dans une expo sous-titrée « chacun cherche son toit » présentée fin 2009, par le conseil général. Trois ans plus tard, les mêmes envoyaient casques et tractopelles de l'opération César pour détruire des atypiques cabanes. En mai dernier, pour épater les

touristes, le département vante son opération « pour un rêve insolite, performant, surprenant, décalé » en versant 150 000 euros pour bâtir des « hébergements innovants », une demi-douzaine de cabanes perchées dans les arbres « aux formes légères et écologiques », des gîtes en yourte, une tente pendue aux branches, une roulotte. Ici, c'est précaire et charmant. Sur la ZAD, c'est bon à ratiboiser. ■

Kiss kiss bank bank Au Crédit mut, banco pour le drive in

Nantes métropole bichonne le siège du Crédit mut'.
Détail : les parkings sont sous secret bancaire.

METTEZ dans un shaker l'oxymore « banque citoyenne » et le laïus de la « capitale verte de l'Europe 2013 ». Un zeste de connivences d'entre-soi là-dessus. Agitez. Résultat : des artères encore un peu plus bouchées. Le Crédit mutuel transfère son siège social de Port-Boyer, au nord de Nantes, au Champ-de-Mars, à deux pas de la cité des congrès. Une construction très propre sur elle, conçue par le groupe d'architecte BCBG et nantais AIA, genre bâtiment basement consommateur (BBC dans la novlangue) « pour réduire son empreinte énergétique ». Et justement, ça tombe bien : avec une station de busway quasiment en bas du futur immeuble et le tram tout proche, les 1 400 salariés* concernés par ce déménagement n'auront aucun mal à privilégier « les transports doux ». Officiellement. Le plan de mobilité d'entreprise signé avec Nantes métropole a un objectif premier : bouter la bagnole hors le centre. Mais en coulisses, la direction a rapidement fait valoir son exception culturelle. Si la communauté urbaine ne l'autorise pas à créer un nombre de places de parking bien supérieur aux normes en vigueur, la révolte grondera chez les salariés. Et on ne plaisante pas avec les banquiers qui font les gros yeux. Or les règles sont a priori claires : « dans les corridors de 700 m autour des transports en commun structurants [c'est le cas du busway et du tramway], il y a une norme maximale d'une place pour 80 m² de plancher », dit l'adjoint à l'urbanisme Alain Robert**. Mieux, dans le quartier Madeleine Champ-de-Mars, le plafond passe à une place pour 120 m² de bureaux... Sauf si, miracle, on a pris soin de classer l'espace du chantier en zone UPb2 qui a l'honneur et l'avantage d'être urbanistiquement exempté de toute contrainte. Le chantier a bénéficié d'un vrai coup de baguette magique ! L'aubaine d'un urbanisme aux petits oignons permet de réaliser en sous-sol plusieurs centaines de places de stationnement pour des véhicules à moteur à explosion qui viendront gonfler les embouteillages aux heures de pointe. Nantes, grande capitale, doit savoir capituler pour une banque, c'est même capital. ■

* selon Ouest-France, le 29 mars 2013.
** Presse-Océan, le 25 avril 2013



Le « roi du sanitaire » taulier de taudis

Quand il ne fait pas dans la chasse d'eau, le patron de Wirquin plastiques fait dans l'insalubre.



DEUX cents cadavres dans un appart'. Deux-cents cloportes sur le dos. Un fait divers signé Daniel Le Coënt, dit le « roi du sanitaire », ce qui est toujours mieux que « pape des chasses d'eau », vu qu'il produit des vide-chiottes en plastoc, des couvercles de gogues (« abattants », en langage technico-châtié), des accessoires à cagoinces et salles de bain. Lui est au Medef, à la chambre de commerce, à la CGPME, partout. Il est PDG de Wirquin plastiques, sa femme Marie-Laure directrice générale. Deux fistons se partagent l'Europe, la Russie et la Chine. Il n'y a pas de directeur de cabinet. Leur boîte, 1200 salariés, huit filiales à l'étranger, passe pour être un des fleurons des *success story* à la nantaise. Le couple règne aujourd'hui sur un petit empire

de robinets et de bitoniots pour salles de bains. Pas suffisant: le loustic est aussi à la tête d'un parc immobilier. À un jet de cloporte de sa belle demeure dans le parc du Housseau, à Carquefou, le couple Le Coënt loue un logement, comment dire?... proche du taudis, c'est ça. Une locataire a découvert avec effroi l'état sanitaire déplorable. C'était du provisoire, en attendant d'emménager dans la maison neuve, pas tout a fait prête. Tellement provisoire que le couple avec enfant n'est pas resté plus de deux jours dans ce qui ressemble à un gourbi indigne. « On venait de vendre notre maison, confie Elena Jehanno à Lulu. 43 m²: c'était petit, mais provisoire avant de s'installer dans notre nouvelle maison. On a vite déchanté. On entend les voisins comme si on

était chez eux. Dans la salle de bain, le plâtre se décolle. Le plancher s'effrite. Coupée en cinq logements, la maison baigne dans l'eau, l'humidité remonte par le sol. » Le plancher grouille de cafards, ou de blattes, elle n'a pas eu le temps de détailler. Les plafonds suintent, les murs sont fissurés, le compteur électrique défaille... Idéal pour élever sa petite famille. « J'ai eu peur pour notre bébé, et notre chien aussi. » Mais ces quoi ces sensibleries? « Des blattes n'ont jamais tué personne », rétorque le charmant proprio* qui sait déblatérer comme personne. « Les autres locataires se rachètent régulièrement des oreillers, piqués d'humidité, poursuit Elena Jehanno. Il y avait des bestioles, de la famille des cloportes. J'ai mis un produit insecticide: on en a retrouvé deux cents cadaores dans la chambre! Les locataires précédents, c'était des petits jeunes, des gentils qui hébergeait de temps à autre des SDF. L'un a eu la gale. Le propriétaire a juste remis du parquet sur la moquette où a dormi quelqu'un qui avait la gale ». Pas question de dormir là! Le Coënt prétend que la gale, ça non, jamais*. Mais il n'a pas voulu répondre à Lulu. Sans doute persuadé qu'en tirant la chasse, on éloigne les ennuis. ■

* Ouest-France, le 27 avril 2013, ne signale pas que le proprio est ce patron connu, régulièrement célébré par la presse locale pour sa position dominante sur les marchés des cabinets et des salles de bain. Et donc, l'humidité, il connaît.

Indicateur de chemins de fer

L'aéroport se fait botter le train

Le tram train imposé par la DUP aussi douteux que le raccord à un rapide Nantes-Rennes

ET si le rail faisait dérailler NDNL? Ne parlons pas de l'abandon par l'irresponsable préfet de Midi-Pyrénées du nouvel aéroport à Toulouse en partie pour le même motif... Ni de l'actuel aéroport de Nantes-Atlantique non raccordé à la voie ferrée existante à quelques centaines mètres. Ni de l'interconnexion au sud de Paris des futures LGV mettant Nantes à deux heures trente d'Orly et Roissy.

Parlons juste de la voie ferrée, censée relier NDNL à Nantes. Unanimes sur l'aéroport, les collectivités ont des voies divergentes question rail. La région défend mordicus l'option tram-train, en reportant soigneusement l'annonce du montant de la dépense. Le département, en théorie autorité compétente, privilégie un « service de bus cadencé » nettement moins cher. La guerre couve entre socialos quand Auxiette se dit prêt à en assumer le coût face à un Grosvalet soucieux de ses prérogatives. Même si la prochaine étape de la décentralisation refilerait à son « camarade » du parti la responsabilité des infrastructures ferroviaires « d'intérêt régional ». Sauf à cantonner l'aéroport « du

grand Ouest » à un intérêt cantonal...

Comme le département, Nantes métropole s'opposait au tram-train, indigne de son standing, préférant une liaison rapide avec Rennes via NDNL, même à un horizon intersidéral. Mais l'agglo vient de virer sa cuti*. Entre-temps, les Pays de la Loire ont été largués en rase campagne par leurs copains bretons, plus soucieux de plaider auprès de l'État un gain de temps de parcours avec Paname qu'avec Nantes

dont ils s'en tamponnent la micheline.

Dernier hic: le récent rapport transports du député Philippe Duron ne croit pas aux voies ferrées nouvelles entre Rennes-Nantes, ni vers Brest et Quimper. La facture a doublé, passant de 3,1 à 6,1 milliards d'euros, « sans commune mesure avec les gains attendus notamment en termes de temps de parcours. La commission recommande une révision du projet qu'elle classe, dans l'attente de sa reprise, en seconde priorité quel que soit le scénario financier considéré. » Le projet d'aéroport condamné au train-train des incertitudes.

Si le principe du tram-train s'impose, ça tombe rudement bien: en 2007, la commission d'enquête publique a acté sa mise en service dès l'ouverture de l'aéroport. Problème: les 561 millions du coût officiel de NDNL n'ont jamais compté le tram train, estimé à environ 150 millions d'euros, hors exploitation. Soit 27% de dépassement... De là à invalider la déclaration d'utilité publique... DUP et dupes, faut pas confondre. ■

Aurèle Way

* Ouest-France, le 23 mars 2013.



Nul n'est censé ignorer la foi

Ces profs de droit nantais sont des obsédés sexuels, genre position à la papa. Étude de textes.



LE 14 mai dernier, la fac de Droit a pétillé du débat « Mariage pour tous: les juristes doivent-ils se taire? ». Vif succès: une trentaine de curieux dans un amphithéâtre creux, où le verbiage semblait se gargariser de lui-même sans voler très haut. Gilles Dumont, prof de droit public, ancien doyen, affirme que l'expression des juristes dans le débat ne relève pas de l'instrumentalisation du droit. Mais dans ce débat sur le sexe des langes, de quel instrument parlent-ils?

En mars, les juristes nantais contre le mariage pour tous sortent du placard, se greffant à un appel national de 170 juristes, tendance moraliste et droits dans leurs bottes... Étrange pétition corpo où ceux qui signent arguent (en se signant, on suppose) de leur conception de la parenté sans contraception, et du rapport filial. 25 de ces individus émargent à l'université d'Assas (Paris II), traditionnel creuset de l'extrême droite du 3^e cycle. Les Nantais de la liste, Thibaut de Berranger, Michel de Villiers (directeur de thèse du précédent), André Lucas et Gilles Dumont, accusent la loi d'établir un « marché des enfants », et affirment « qu'il est criminel de [...] priver volontairement » d'un papa et d'une maman. Criminel? Cour d'assises pour tout le monde!

Extrémolos

Quand ils ne cosignent pas cette libelle, ces messieurs émargent sur quelques sites légèrement connotés. Le texte « Mariage, adoption et dualité des sexes » signé par Michel de Villiers est mis en avant par le site *cosetteetgavroche.fr*, organe lyonnais d'extrême droite prétendant incarner les droits des ptits n'enfants, avec cette subtile accroche: « Mariage pour tous? Nos droits avant vos désirs! » Combattant « l'idéologie du genre », ce grand galopin de Michel soutient sans rire que « la relation entre deux personnes du même sexe » est « antisexuelle », et conclut naturellement sa prose en citant le néo-retraité Benoît XVI. Amen.

Mollo les rouges !

Quand il ne fait pas la leçon sur la famille, Gilles Dumont est aussi un fervent anti-gréviste: doyen durant le mouvement étudiant contre la LRU, il a continuellement protesté contre le blocage de sa fac de droit. Et n'a jamais supporté la présence syndicale,

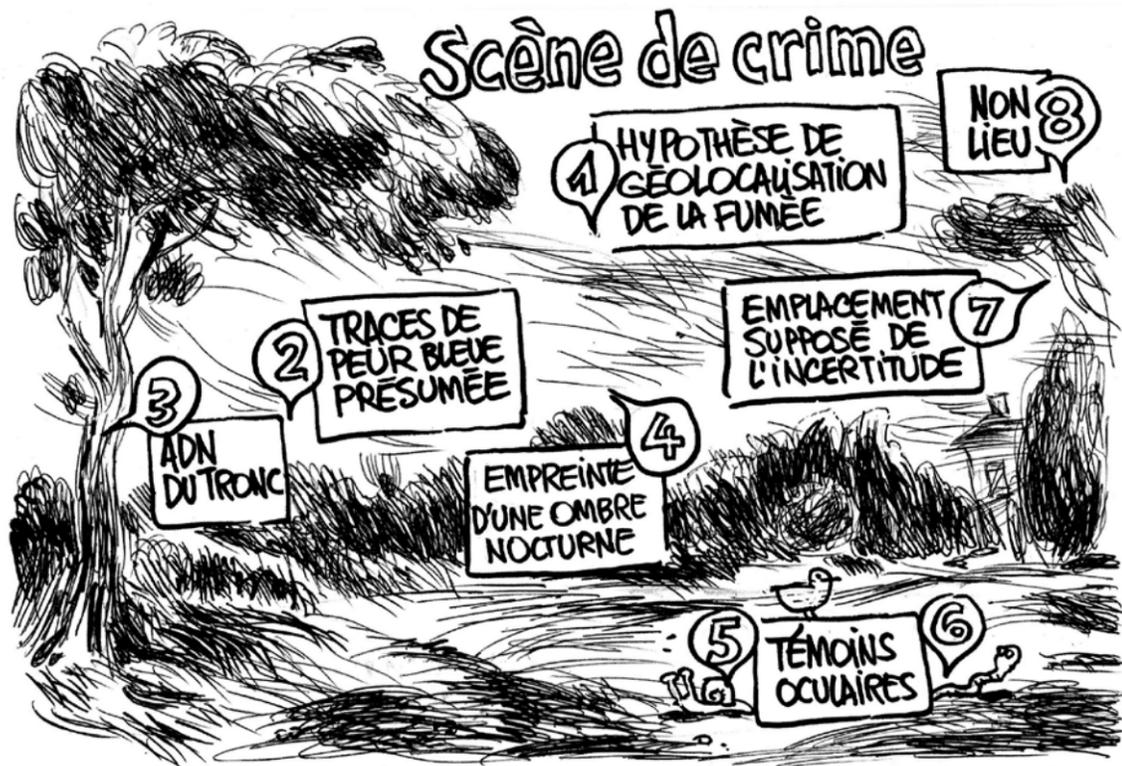
donnant une si « mauvaise image de l'université » notamment lors des portes ouvertes. En 2009, il porte plainte pour « vol de matériel » contre un militant actif du mouvement étudiant, qui avait eu l'impudence d'être inscrit dans son fief. Prétendu vol démenti dès le début par le personnel en charge de l'amphi, mais qui amènera quand même à une convocation au commissariat pour l'étudiant concerné.

Dumont écrit. Son texte « L'idéologie de la "diversité" » est paru sur le site de la revue *Catholica*, et repris intégralement sur *lescrutateur.com*, « tribune d'expression de citoyens français »⁽¹⁾. Ce brave Gilles y associe le besoin de lien social avec celui d'une identité nationale, et établit que le « multiculturalisme est, dans sa conception même, parfaitement compatible avec le libéralisme. Plus encore, il est en adéquation avec sa version tardive, c'est-à-dire la guerre économique poussée à son paroxysme ». Fustigeant la discrimination qui serait faite à la foi chrétienne par une « laïcité de combat », il dénonce « l'idéologie de la diversité » de la République, et la peur que les religions et cultures minoritaires « bénéficient d'une puissance équivalente » au christianisme dominant. En 2008, il est honoré par le site de *Polemia*, think tank d'extrême droite qui vante un livre qu'il a co-dirigé l'année précédente, « La culture du refus de l'ennemi: modérantisme et religion au seuil du XXI^e siècle », critiquant notamment les cathos modérés dans la société républicaine⁽²⁾. Ces universitaires ont dû être bernés par cette OPA d'extrême-droite sur leurs propos innocents produits dans le strict cadre de leurs recherches. Si ça se trouve, on ne leur a pas réglé leur extrêmes droits d'auteurs. Vite, une pétition... ■

Mathieu Torchescac

(1) Espace internet animé par le béké Édouard Boulogne, relativisant l'esclavage et appelant à la répression des mouvements sociaux guadeloupéens.

(2) Gilles Dumont a également participé à un ouvrage *La guerre civile perpétuelle; aux origines modernes de la dissociété*, présenté par l'éditeur comme une explication sur « les ravages politiques de la philosophie de la modernité », qui détruirait un mystérieux « lien social naturel ». Le bouquin est relayé par le site au doux nom explicite *islam-contre-occident.com*, par ailleurs soutien actif du site *filesouche.com* (François Desouche).



Gourdins de fer

Le plan vigile qui rate

Agression d'un vigile près de la Zad : il faut des coupables ! Tous au bain. Ben finalement, rien. Ce qui rend d'autant plus suspect ce sauvage attentat, pourtant si utile pour décrédibiliser la mobilisation.

BIZARRE que préfet, pandores et magistrats n'aient pas saisi une si belle opportunité de démanteler un gang de voyous méchants, noctambules et masqués. Cette nuit du 13 novembre dernier, la maison isolée située sur la commune de Fay-de-Bretagne est gardée par un vigile seul, employé d'une société privée spécialisée dans la surveillance. Tout juste hors zone du peut-être futur aéroport, la baraque appartenant au conseil général depuis une quinzaine d'années était encore squattée quelques semaines avant. La gendarmerie de Châteaubriant et le parquet de Saint-Nazaire n'ont qu'une seule et unique déposition, celle du vigile, dont le récit a été obligamment transmis à la presse par la préfecture et le conseil général: vers 3h du mat, un groupe de dix à vingt personnes cagoulées et armées de «barres de fer», ou de «gourdins» selon les versions, se serait attaqué à lui et à son véhicule. Vitre arrière fracturée, voiture du vigile aspergée d'essence et incendiée. Blessé, l'agent de gardiennage aurait pris la fuite, «sérieusement brûlé aux mains et aux avant-bras» selon *Le Figaro*⁽¹⁾. Tellement sérieusement que le médecin ne lui accorde que cinq jours d'arrêt de travail. Vraiment peu pour un «tabassage en règle» et des «fractures aux membres» évoquées par le conseil général. Il aurait dit avoir été roué de coups par des assaillants, dont certains auraient évoqué l'idée de le laisser dans sa bagnole avant d'y mettre le feu. Sur cette attaque qui apparaît à la fois très violente et très bénigne dans le résultat, mais préméditée, assortie de menaces de mort, les enquêteurs se sont bizarrement hâtés d'en faire le minimum. Alors quoi: le montage accouche d'une souris?

Quatre jours avant

Pendant trois jours, représentants de l'État et des collectivités locales condamnent un «acte

intolérable». «Minorité autonome venue d'ailleurs qui entretient l'insécurité» pour le préfet, «dérive criminelle des opposants» pour le président de Région, «attaque d'une grande lâcheté» pour le président de Loire-Inférieure. «Une agression dont les responsables sont connus, disent les enquêteurs, une dizaine de militants anti-aéroport français et britanniques...»⁽²⁾. Mais voilà, à part le témoignage du vigile, rien ne dit que l'agression ait été commise par des anti-aéroport, ce que souligne rapidement sur *France 3* la maire de Fay-de-Bretagne, Marie-Christine Lebreton, qui se demande «à qui profite cette attaque». L'Acipa abonde: «une provocation cherchant à discréditer le mouvement au moment où il s'amplifie n'est pas à exclure», quatre jours avant la «manif de réoccupation» du 17 novembre. «Risquer de passer pour des voyous à ce moment-là, ce ne serait quand même pas très malin», dit l'élue de Fay qui affirme «n'avoir jamais eu de soucis avec les squatteurs de cette maison», dont elle est voisine.

Six mois après

Où en est l'enquête? Curieusement, Florence Lecoq, procureure de Saint-Nazaire, assure en décembre dernier à *Lulu* - et idem six mois plus tard - que «tout a été fait pour que cette enquête avance. Les environs ont été inspectés, des objets ont été trouvés mais n'ont rien prouvé». Rien du tout, selon la «légal team» de la Zad, où on assure voir les gendarmes débarquer régulièrement, pour des tas d'affaires bien plus bénignes. Mais pas celle-là: «Sur cette histoire, personne ici n'a jamais vu l'ombre d'un képi. Notamment les ex squatteurs de la maison, qui auraient pu être interrogés». Ne serait-ce que pour retrouver bidons d'essence et gourdins ayant servi à l'agression? «Impossible et inutile. C'est l'équipement de base du zadiste, dit le dircab du préfet, Patrick Lapouze. On en trouve dans chaque recoin habité de la zone». Le

bon vieux discours sur les «commandos» prêts à en découdre! Des relevés d'ADN ont-ils été pratiqués sur les indices relevés sur les lieux de l'agression? «Des traces ont en effet été prélevées, assure le parquet. Mais elles ne sont pas tangibles, elle ne prouvent rien. Imaginez, vous prenez l'apéritif chez quelqu'un, cette personne est retrouvée morte trois heures après votre départ. Les traces retrouvées sur votre verre font-elles de vous un coupable?» Un suspect, pour le moins...

Police nulle part

Embarrassante pour la mobilisation des anti, l'affaire a été curieusement peu exploitée au-delà des premiers jours par les partisans de l'aéroport. La revendication postée deux jours après sur *Indymedia Nantes* peut être bidon: sur ce site alternatif, tout le monde peut déposer anonymement un tel texte. Y compris quelqu'un cherchant à décrédibiliser le mouvement. Rien n'empêcherait des enquêteurs de remonter jusqu'au poste émetteur du message: on a déjà vu enquête plus compliquée. Le site de la Zad n'a jamais authentifié le post d'*Indymedia*. «On attend des avancées dans cette enquête, comme tout le monde. On ne sait rien», dit un représentant des zadistes. Un autre point laisse perplexe. Pourquoi l'agent de gardiennage était-il seul cette nuit-là? «Ça coûte de l'argent», dit-on au conseil général. Selon la maire de Fay, qui a un peu l'habitude de voir des vigiles surveiller des maisons, ils sont toujours deux, trois ou quatre. Si la zone est si sensible, ce que les autorités et la presse ressassent à l'envi en s'appuyant sur des témoignages anonymes de riverains agressés et insultés, pourquoi un seul vigile en faction? «Un espace à surveiller n'est renforcé que s'il s'y passe quelque chose de grave», explique à *Lulu* le patron d'ACS, Activité contrôle sécurité, l'entreprise

Plein air SA

Vinci: par ici les prolos!

La force de travail low cost, pas si facile à dégoter. Vinci s'est trouvé un vivier de pauvres corvéables.

La Loire-Inférieure est le département neubeurouane pour le nombre de contrats aidés dédiés aux allocataires du RSA. L'objectif 2012 était de 250 contrats. «Notre nouvelle priorité, c'est de mettre en relation les bénéficiaires et les entreprises comme Airbus, ERDF, Vinci...» dit le vice-président Alain Robert*. Prenons Vinci, au hasard. Dans le BTP, les métiers sont très attractifs, vie en plein air, communion avec les éléments naturels, pluie, froid. Pourtant ça ne fait pas rêver et le bâtiment peine à trouver des candidats. Le RSA, voilà un nouveau vivier. Et il y a du choix: 27 000 allocataires au RSA socle, c'est à dire ceux qui n'ont pas de travail du tout (chiffre qui ne tient pas compte des autres allocataires qui bricolent un peu quelques heures par mois). En triant les plus en phase avec l'«employabilité» requise, la masse de ceux à qui on alloue les minima sociaux offre quelques occasions à saisir, comme on dit en période des soldes. En février 2012, Vinci avait le projet d'embaucher dix «coffreurs bancheurs et maçons finisseurs». Soit 0,03% des presque exclus sauvés grâce à la grande mansuétude du géant du béton. Finalement, après avoir secoué le cocotier de la communication du département, rien n'est tombé. Aucune réponse. Mutisme complet. *Lulu* a eu plus de chance en insistant chez Vinci, qui explique que seuls huit coffreurs ont été recrutés. Pas de maçons, pas de finisseur. C'est pas comme ça qu'on va finir l'aéroport avant de l'avoir commencé. ■

*Ouest-France, le 17 juin 2012.

seurs agissant de nuit, cagoulés, dans une zone peu fréquentée, ne seraient pas interpellés. La nuit, tous les chats sont gris. Beaucoup d'affaires en restent là, malheureusement. J'en vois tous les jours». Un magistrat un peu tatillon admettra qu'asperger un véhicule où est assis son occupant, le menacer de mort et le tabasser à coup de gourdin peut mener aux assises. Mais six mois après les faits, la procureure de Saint-Nazaire affirme aujourd'hui que le dossier «n'est pas encore clôturé mais risque d'être classé faute d'éléments nouveaux. Tout a été fait, et j'ai 90 autres dossiers en attente sur mon bureau...» Même torpeur étonnante à la gendarmerie de Châteaubriant, qui de toute façon «ne communique pas sur Notre-Dame-des-Landes». Qu'en dit l'un des principaux intéressés? Joint par *Lulu*, le patron de la société de surveillance ne souhaite pas commenter. Le vigile agressé, qu'aucun journaliste n'a jamais pu rencontrer, encore moins. Pas bien causants, tous ces gens-là. La promotion de la vie nocturne du Nord-Loire souffre d'un vrai déficit communicationnel. C'est pas comme ça qu'on en fera un pôle d'attractivité internationale. ■

Joseph Rouletabasse

⁽¹⁾*Le Figaro*, 13 novembre 2012.

⁽²⁾*France Inter*, journal de Michael Thébault, 14 novembre 2012.

⁽³⁾appels en cours.

Qui ça ?



Ont œuvré à ce numéro: Anis Mauresque, Sophie Nasri, Alan Greenspanne, Fred Crayon, Jules de chez Smith, Pedro de La Vega, Nicolas de La Casinière, Morgane Simon, Cédric Mané, Bilou, Huggy Lébon, Clara Lagadeg.
Mise en page: Pascale Hibrage.
Directeur de publication: Nicolas de la Casinière.
N° ISSN: 1270-4911 - N° CCPAP: 0211 G 88321
La Lettre à Lulu (11 rue des Olivettes, 44000 Nantes) est éditée par l'association La Lutte à Leuleu.
Tirée à 3000 exemplaires sur papier recyclé par l'imprimerie Allais, Z.A Pôle Sud, 30 rue de l'Atlantique 44115 Basse-Goulaine.
Les archives du journal sont sur lalettrealulu.com
Les textes publiés sont «copyleft». Libres de droits, ils peuvent donc être repris, republiés, rediffusés, si possible avec mention de l'origine.

Abonnement 20 euros = 10 numéros

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
email :

chèque à l'ordre de
La Lutte à Leuleu
11 rue des Olivettes
44000 Nantes